

## Journée du Comité Départemental 08

# TOURNOI 2.1 HANDICAP



*Dimanche 17 mars 2019*

Ce tournoi national HANDICAP, homologué par la F.F.B.S.Q., est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés du département des Ardennes en règle avec celle-ci. Il se déroulera au :

### **Bowling de DOUZY**

L'engagement est de 100€ par équipe (50€ par joueur), à régler par chèque à l'ordre du CDB08.  
Nombre maximum d'équipes = 12. Les bulletins d'inscriptions sont à adresser à

***Michel FRICOTTEAUX – 14 D rue de la Paix – 08090 HAM les MOINES.***

Les engagements des équipes seront considérés comme fermes et définitifs, après réception du bulletin d'inscription accompagné d'un chèque de 100€.

Le handicap (70% de la différence à 220) est calculé individuellement et non en équipe. Il est limité à 70 par joueur. La moyenne prise en compte est lue dans le dernier listing applicable.

Le Directeur du tournoi est Denis BARON.

L'affectation des pistes sera faite par tirage au sort préalable pour les deux phases.

#### **Phase 1 : Doublettes / dimanche matin**

Les joueurs effectueront 2 séries de 3 parties avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Le classement Doublettes se fera sur les scores obtenus en doublettes.

#### **Phase 2 : Individuels / dimanche après-midi**

Chaque joueur effectuera 2 séries de 3 parties avec un décalage de 5 pistes vers la droite à l'issue de la première série.

Il y aura 2 classements distincts : doublettes et individuels (les scores du matin ne seront pas conservés pour le classement individuel)

En cas d'égalité, l'article 23.2 du règlement sportif sera appliqué.

**23.2. TOURNOIS HANDICAP** Dans les tournois handicap, les égalités seront d'abord départagées par la meilleure dernière ligne handicap compris. Les organisateurs de compétitions privées peuvent déroger à cette règle, sous réserve de l'approbation préalable de la Ligue Régionale en charge de la validation du règlement.

## HORAIRES

### Dimanche 17 mars 2019

- 08h15 : Accueil
- 9h00 : Phase 1 Doublettes (boules d'essai)
- 12h00 *pause repas / reconditionnement des pistes*
- 13h30 : Phase 2 Individuels (boules d'essai)
- 16h30/17h00 : Podiums + pot de fin de tournoi

## BUDGET sur la base de 10 doublettes

Recettes	P.U.	total
10 équipes	100,00 €	1 000,00 €
Sponsor		527,00 €
<b>total recettes</b>		<b>1 527,00 €</b>
<b>Dépenses</b>		
240 lignes	3,20 €	768,00 €
frais homologation (20 joueurs)	1,00 €	20,00 €
frais d'organisation		100,00 €
Frais d'arbitrage		45,00 €
Récompenses		594,00 €
<b>total dépenses</b>		<b>1 527,00 €</b>

Possibilité de repas sur place, **réservation obligatoire à l'inscription**  
(tarif repas = joueur 15€, accompagnant 30€)

**Date limite d'inscription : jeudi 7 mars 2019**

**Inscriptions & Réservations repas → [michelfricotteaux@orange.fr](mailto:michelfricotteaux@orange.fr)**

